



Déclaration annuelle des émissions polluantes

- Rejets 2011 -

Établissement : Pierre-Gaston VINCENT

Date : 10/01/2012

Commune : TERNANT

Code postal : 58250

Section propriétés

Identité de l'exploitant(A)

Nom de l'exploitant	VINCENT Pierre-Gaston
Forme juridique	Mr
Numéro SIREN	353650864
Adresse du siège social	Hiry
Code postal	58250
Ville	TERNANT
Pays	France
Société mère	

Informations relatives à l'établissement(B)

Nom de l'établissement	Pierre-Gaston VINCENT
Adresse du site d'exploitation	Hiry
Code postal	58250
Ville	TERNANT
Nom du propriétaire	
Choix du référentiel géographique (0: WGS84, 1 : Lambert II)	non
Coordonnées en Lambert II étendu X	3.5005
Coordonnées en Lambert II étendu Y	46.4548
Activité principale de l'établissement	Fabrication de chaux
Code APE	23.52Z
N° SIRET	35365086400013
Production annuelle	3420 tonnes
Nombre d'installations	1
Nombre d'employés	0
Informations complémentaires	

Chaux produite: En 2005: 1900 tonnes. En 2006: 2300 tonnes. En 2007: 1832 tonnes. En 2008: 2287 t En 2009: 2650 t En 2010: 2855 t En 2011: 3420 t Le calcaire contient naturellement du CO2. C'est une forme "carbonatée". En le calcinant, on cherche à enlever ce CO2 pour en faire de la chaux (Oxyde de calcium) Nous sommes des artisans commerçants.

Informations complémentaires relatives à l'établissement(C)

Numéro GIDIC d'identification de l'établissement ou autre numéro attribué par l'inspection 054.00443

Numéro SIGAL d'identification de l'établissement ou autre numéro attribué par l'inspection

C1 : L'établissement comporte au moins une installation visée par la directive européenne n°2003/87/CE (quotas d'émission de gaz à effet de serre) non

Activité au sens de la directive Quotas

Précision pour les installations de combustion de⁻²

plus de 20MW

C2 : L'établissement comporte au moins une installation visée par l'annexe I du règlement (CE) N°166/2006 sur la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants (dit règlement E-PRTR) oui

Activité au sens du règlement E-PRTR 3.(b)

Justification décochage Activité E-PRTR

C31 : au moins une installation de combustion de puissance supérieure à 20 MW th (rubrique 2910) non

C32 : une grande installation de combustion de puissance supérieure à 50 MW th (directive GIC 2001/80/CE) non

C33 : une installation d'incinération de déchets industriels (capacité supérieure à 10t/j)(rubrique 167 C incinération ou 322 B4) non

C34 : une installation consommant plus de 30t de solvant par an (directive "solvant" 1999/13/CE) non

C35 : une usine d'incinération d'ordures ménagères (rubrique 322 B4) non

C40-1 : Etablissement prélevant plus de 50 000 m3 d'eau par an non

C40-2 : Etablissement apportant à l'eau rejetée plus de 100 mégathermies par an pour les rejets en mer ou 10 mégathermies par an pour les rejets en rivière, pour la période du 1er avril au 31 décembre non

C41 : autosurveillance des émissions dans l'eau non

C42 : autosurveillance des émissions dans l'air non

C43 : Etablissement possédant au moins une installation utilisant ou émettant des COV (-cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques de 1ère ou 2ème catégorie (phrases de risque R45, R46, R49, R60, R61) -cancérogènes halogénés de 3e catégorie (phrase de risque R40)) non

C44 : paiement de la TGAP rejets atmosphériques non

C45 : prévention du risque légionellose (présence d'au moins une tour aéroréfrigérante) non

C46-1 : installation produisant des déchets dangereux en quantité supérieure à 10 t/an ou à 2 t/an pour les établissements « E-PRTR » (C2) non

C46-2 : installation produisant des déchets non dangereux en quantité supérieure à 2 000 t/an pour les établissements E-PRTR (C2) non

C47 : installations de traitement de déchets dangereux non

C48 : installations de stockage, d'incinération, de compostage ou de méthanisation de déchets non dangereux non

Capacité restante

C49 : installation exerçant une des opérations de traitement de déchets suivantes : traitement en milieu terrestre (ex:épandage de boues) ou injection en profondeur non

Volume de boues épandu

Section eau

Définition des types de rejet(D1)

libellé	Type de rejet 2	Volume annuel rejeté (m3)	Nom de la station d'épuration extérieure	Nom du milieu récepteur final	Chaleur rejetée (Mth/an)
---------	-----------------	---------------------------	--	-------------------------------	--------------------------

Informations sur les rejets dans l'eau(D2)

libellé	Type rejet	Masse émise totale(kg)	Masse imp. (kg)	Masse accidentelle	Référence de la méthode	Designation abrégée ou brève description de la méthode	methodeutilisée	masse émise retenue (kg)	Rend. Epur.(%)	Rej. final (kg)	Norme(s) appliquée(s)	Valeur de la limite de quantification (en kg/m3)	Valeur moyenne des mesures (en kg/m3)	Volume du rejet (en m3)
---------	------------	------------------------	-----------------	--------------------	-------------------------	--	-----------------	--------------------------	----------------	-----------------	-----------------------	--	---------------------------------------	-------------------------

Informations sur les prélèvements d'eau(E)

prélèvement dans les eaux de surface

prélèvement dans les eaux souterraines

prélèvement d'un réseau de distribution

prélèvement dans la mer ou l'océan (m3/an)

Nombre de jours

Rejet air

Emission des polluants atmosphériques(F)

libellé	Emissions issue des fiches de calcul (kg)	Autre émission (kg)	Source autre émission	Emissions (kg)	Masse accidentelle (kg)	Méthode utilisée	Référence de la méthode	Designation de la méthode	Fiches de calcul	Norme(s) appliquée(s)	Valeur de la limite de quantification (en kg/m3)	Valeur moyenne des mesures (en kg/m3)	Volume du rejet (en m3)
Dioxyde de carbone (CO2) d'origine non biomasse				1218000.0	0.0	M	AUT	méthode UP' Chaux (syndicat)					

emissions d'hydrofluorocarbures(G1)

HFC -23
HFC -32
HFC -4310mee
HFC -125
HFC -134a
HFC -152a
HFC -143a
HFC -227ea
HFC -365mfc

Emissions de perfluorocarbures(G2)

PFC-14
PFC-116
C3F8
C4F10
C5F12
C6F14
HFE-7100

Emissions de composés organique volatils non méthaniques(G3)

R40 halogéné
R45
R46
R49
R60
R61

CO2 quotas

Estimation des émissions liées à la combustion(J1)

libellé	Référent combustible	Installation	Consommation annuelle	Unité	La consommation	Niveau consommation inférieur	PCI	Unité PCI	Niveau méthode PCI	Niveau méthode PCI inférieur	Provenance PCI	Facteur d'émission de CO2	Unité CO2	Le FE	Niveau FE inférieur	Provenance du facteur d'émission	Facteur d'oxydation	Niveau facteur oxydation	Niveau facteur oxydation inférieur	Provenance facteur oxydation	Fraction biomasse	Emission après épuration
---------	----------------------	--------------	-----------------------	-------	-----------------	-------------------------------	-----	-----------	--------------------	------------------------------	----------------	---------------------------	-----------	-------	---------------------	----------------------------------	---------------------	--------------------------	------------------------------------	------------------------------	-------------------	--------------------------

Estimation des émissions liées à la combustion(J2)

Emission de dioxyde de carbone

Emission CO2 PNAQ

Justificatif

Estimation des émissions liées au procédé(L1)

libellé	Installation	Quantité annuelle utilisée ou produite	Unité quantité annuelle	Niveau méthode pour la quantité annuelle	Niveau méthode inférieur quantité	Facteur d'émission ou de corrélation	unité	Niveau méthode pour le FE	Niveau méthode inférieur facteur émission	Provenance du facteur d'émission ou de corrélation	Facteur conversion CO2	Niveau méthode conversion CO2	Provenance facteur conversion CO2	Fraction biomasse	émission
---------	--------------	--	-------------------------	--	-----------------------------------	--------------------------------------	-------	---------------------------	---	--	------------------------	-------------------------------	-----------------------------------	-------------------	----------

Estimation des émissions liées au procédé(L2)

Emission de dioxyde de carbone

Emission CO2 PNAQ

Justificatif

Estimation des émissions totales de CO2 quotas de l'établissement(M)

Emission de dioxyde de carbone (CO2) (en kg)

Nom organisme vérificateur

Conclusion du rapport de vérification

Date du rapport de vérification

Informations

PDF

Section sol

Émissions de polluants dans le sol(S)

libellé	Emission (kg)	Masse accidentelle (kg)	Méthode utilisée	Référence de la méthode	Designation abrégée ou brève description de la méthode	Norme(s) appliquée(s)	Valeur de la limite de quantification (en kg/m3)	Valeur moyenne des mesures (en kg/m3)
---------	---------------	-------------------------	------------------	-------------------------	--	-----------------------	--	---------------------------------------

Section déchets

Production des déchets dangereux(N11)

libellé	Désignation usuelle	Quantité produite	Méthode utilisée	Référence de la méthode	Designation abrégée ou brève description de la méthode	Filière d'élimination	Département	Pays	Nom de l'établissement assurant l'élimination/la valorisation	Adresse de l'établissement assurant l'élimination/la valorisation	Adresse de l'établissement réceptionnant le déchet	Identifiant dechet	Numéro de notification
---------	---------------------	-------------------	------------------	-------------------------	--	-----------------------	-------------	------	---	---	--	--------------------	------------------------

Quantité totale de déchets dangereux(N12)

Quantité totale de déchets dangereux produits (t/an)

Production des déchets non dangereux(N21)

libellé	Catégorie de déchet	Quantité produite	Méthode utilisée	Référence de la méthode	Designation abrégée ou brève description de la méthode	Filière d'élimination	Département	Pays	Identifiant dechet
---------	---------------------	-------------------	------------------	-------------------------	--	-----------------------	-------------	------	--------------------

Quantité totale de déchets non dangereux(N22)

Quantité totale de déchets non dangereux produits (t/an)

Nomenclature

Traitement des déchets dangereux(N31)

libellé	Désignation usuelle	Département	Pays	Quantité admise	Quantité traitée	Filière de traitement	Identifiant dechet
---------	---------------------	-------------	------	-----------------	------------------	-----------------------	--------------------

Quantité totale de déchets dangereux traités(N32)

Quantité totale de déchets dangereux traités (t/an)

Traitement des déchets non dangereux(N41)

libellé	Filière de traitement	Quantité département	Quantité hors département	Quantité étranger	Quantité traitée
---------	-----------------------	----------------------	---------------------------	-------------------	------------------

Quantité totale de déchets non dangereux traités(N42)

*Quantité totale de déchets non dangereux traités
(t/an)*

Nomenclature

Section signataire

Responsable de la déclaration(Z)

Nom

VINCENT Victorien

Date

10/01/2012

Qualité

Chaufournier

Nom

VINCENT Victorien

Fonction

Chaufournier

Tél.

0386308292

Fax

mél

victorien.vincent@chaux-de-ternant.com

Observations du signataire : (Indiquer, en particulier les éventuels changements intervenus sur l'établissement au cours de l'année écoulée tels que périmètre des activités, nouveaux procédés de traitements,?)

Pas de question. J'observe juste une augmentation du CO2 rejeté parce que nous avons fabriqué plus de tonnes de chaux. La conjoncture s'est améliorée. Pour la cuisson de notre calcaire: - Anthracite russe par le Mineur MECHERL acheté sur le port de Liège île Monsin et anthracite Sud Africain par le Mineur Aergreaves acheté sur le port de Gand. Gent coal terminal. Charbons utilisés aussi par des industries sucrières pour la fabrication de la chaux servant au traitement des écumes. Notre chaux étant de la chaux vive, nous ne consommons pas d'eau pour l'éteindre. Cordialement, Victorien VINCENT